

Un esprit coopératif et solidaire pour du bio local

Montreuil-Juigné — L'Amap des Jardins de la Roussière a été créée en 2009 à l'occasion de l'installation d'une jeune maraîchère. L'association compte 95 familles adhérentes.

Entretien

Dominique Rezé, président de l'Amap des Jardins de la Roussière, est un des membres fondateurs.

Qu'est-ce qu'une Amap ?

C'est une Association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Elle soutient les petits producteurs en leur achetant les produits en direct. C'est local et c'est bio.

Dans la pratique, comment ça se passe ?

Des engagements de six mois sont établis entre les familles adhérentes et les producteurs. Chaque jeudi, sous le préau de l'école Henri-David de 18 h 30 à 19 h 30, les producteurs apportent les paniers.

On y trouve des produits maraîchers de saison, fruits et légumes, de la viande, bœuf, mouton, porc ; des produits laitiers, de la volaille, du pain et du miel. L'intérêt, c'est le circuit court. Et l'association a permis à quelques artisans de pouvoir s'installer. Pour eux, c'est l'avantage de savoir que ce qui est produit sera redistribué.

Chaque jeudi soir, nous découvrons ce qui nous est destiné : c'est l'effet de surprise, la découverte principalement de nouveaux légumes. C'est l'apprentissage de nouvelles recettes, le contact avec les autres adhérents et le partage sur les différentes façons de cuisiner et déguster.

L'Amap est-elle une association solidaire ?

Oui, il nous arrive d'aller avec quelques familles chez les producteurs



Dominique Rezé, le président de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne de la Roussière. | PHOTO : QUEST-FRANCE

pour les aider après des gros coups, tempête, fortes pluies, grêles et autres phénomènes naturels. C'est l'esprit coopératif. A l'Amap, les adhérents participent à la vie du producteur. C'est une association où l'entraide, la solidarité et la convivialité sont toujours présentes

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur l'association ?

Le couvre-feu à 18 h nous impose de revoir les jours et heures de distribution. Nous avons organisé les rendez-vous le samedi, de 10 h 30 à 11 h 30, au même lieu, dans la distanciation et le respect des règles en vigueur. L'espace de l'école Henri-David est

suffisant. Les producteurs et adhérents respectent les consignes.

Nous avons seulement reporté notre assemblée générale et la fête que nous avions programmée pour fêter avec les producteurs et adhérents le dixième anniversaire de l'association. Mais ce n'est que partie remise.